

Blainville, le 1^{er} juin 2023

Mémoire présenté au BAPE

Opposition au projet de 6^e cellule d'enfouissement de STABLEX à Blainville

Bonjour,

Le 8 mars dernier, les représentants de STABLEX ont présenté leur projet de cellule #6 aux citoyens de Blainville. Ils n'ont démontré que les avantages.

Tout projet possède également ses désavantages. Je me pose beaucoup de questions au sujet du projet et je demande à avoir des réponses ainsi qu'un droit de parole pour en discuter de vive voix avec les représentants de STABLEX, devant un public constitué de citoyens et de citoyennes de Blainville et toutes autres personnes intéressées.

Je suis âgé de 77 ans et habite Blainville depuis 2006. J'ai travaillé sur le site de STABLEX en tant que sous-traitant en excavation, du tout début du projet, i.e. de 1982 jusqu'à 1995, soit pendant 13 ans. J'ai donc participé à la construction de plusieurs des cellules actuelles, à leurs excavations, remblaiements avec du Stablex, leurs couvertures et nivellements. J'ai été témoin que nous avons dû faire beaucoup d'essais à l'aveugle durant la construction de ces cellules, à cette époque. Nous n'étions pas au courant de ce qu'était réellement le « stablex » ni comment cela réagirait.

Aujourd'hui, en tant qu'entrepreneur avec 50 ans d'expérience dans le domaine de l'excavation, de la construction, agriculture, conception de machineries, pour ne nommer que ces domaines, **j'estime que la cellule #6 présentée à l'audience publique du BAPE le 8 mars dernier, aura des conséquences graves sur l'environnement.**

La question qui se pose est que la cellule #6 serait établie sur une base de 35 pieds de glaise de fond qui servirait d'isolement pour que le stablex ne pénètre pas dans la nappe d'eau souterraine et la contamine. **Mais il faut savoir que la glaise n'a pas une très grande capacité de portée (poids).** En ajoutant par-dessus la glaise du fond, un amoncellement de poids de déchets d'une hauteur de 65 pieds de stablex comportant de la matière

extrêmement dangereuses et toxiques, telles que du cyanure, plomb, arsenic, etc., **cet amoncellement représenterait un poids estimé à 14 Millions de Tonnes. Je me questionne fortement sur l'impact que cela aura sur le sol.**

La réponse que je peux envisager d'après mon expérience est que **le stablex pourrait s'enfoncer dans la glaise jusqu'au rock et la gravelle et risquerait de contaminer la nappe d'eau souterraine** de Blainville, Boisbriand, Ste-Thérèse ainsi que plusieurs autres villes environnantes. **Sans parler de l'impact sur l'eau de surface, les rivières, cours d'eau, lacs, zones humides présentes autour de la cellule #6.** J'ajoute également **l'impact dangereux sur tous les puits des résidences, terres agricoles et commerces à proximité ainsi que là où il n'y a pas d'aqueduc de villes environnantes.**

Cela occasionnerait un **désastre environnemental, écologique et économique de toute l'histoire du Québec.** Personne ne veut vivre cela.

Stablex est une entreprise 100% américaine qui nous exporte ses déchets extrêmement dangereux (plomb, arsenic, cyanure, etc.) qui sont enfouis dans le sol québécois dans une ville urbanisée comme Blainville.

Stablex U.S. pourrait traiter les déchets de stablex dans le reste de la cellule #5, seulement ceux du Québec, pendant encore quelques années et se trouver un autre site hors des villes urbanisées où il n'y aurait pas de zones humides, ni de population à proximité, dans un site complètement isolé.

Les Américains prétendent que leurs déchets, lorsque traités, ne sont plus dangereux. Je ne suis pas de cet avis. Pourquoi alors ne les gardent-ils pas chez eux aux États-Unis ?

Pourquoi les Américains exportent leurs déchets au Québec, par camions, trains etc. alors qu'ils polluent l'atmosphère et risquent de contaminer l'environnement si un accident, comme un déversement, venait à se produire ?

Qui a intérêt au Québec à recevoir de tels déchets en provenance des États-Unis ainsi que de d'autres provinces canadiennes ?

Pourquoi le gouvernement du Québec et la ville de Blainville se ferment les yeux sur ce genre de projet qui **peut causer un désastre environnemental, écologique et économique sans précédent ?**

Les générations futures en paieront le prix car leur santé et leur vie en souffriront.

Je demande au BAPE une audience publique à laquelle nous aurions le droit de poser des questions et d'examiner minutieusement ce projet, avec des représentants compétents de l'entreprise STABLEX.

Veillez agréer, membres du BAPE, l'expression de mes sentiments distingués,

Serge Paquette

Blainville, Qc,